

# Le centenaire de la société économique de Fribourg (1813-1913) [suite et fin]

Autor(en): **Duman, Henri de**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Annales fribourgeoises**

Band (Jahr): **3 (1915)**

Heft 4-5

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-818083>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# LE CENTENAIRE DE LA SOCIÉTÉ ÉCONOMIQUE DE FRIBOURG (1813—1913)

par HENRI DE BUMAN.

*(Suite et fin).*

---

De 1823 à aujourd'hui, l'histoire de la Société économique se résume en quelque sorte dans celle de sa bibliothèque. Veiller à l'entretien de la collection réunie par ses fondateurs, l'augmenter dans la limite de modiques ressources, défendre ce dépôt des atteintes du vandalisme, de quelque nom qu'il se décore, telle est désormais la mission difficile et aussi le mérite du Comité.

Pendant les cinq années qui suivirent la retraite du Père Girard, une seule lecture vint interrompre la monotonie des séances générales. Ce fut une notice de Rodolphe de Weck sur les récoltes sarclées. Echappant à l'indifférence générale de l'époque, l'agriculture avait conservé le privilège d'occuper de temps en temps les esprits. Grâce à l'initiative du colonel Courant, à Wallenried, la société réunit par souscription une somme de 148 fr. qui furent consacrés au premier concours agricole. Il eut lieu à Römerswil, le lundi 13 septembre 1830, sous la présidence de Charles de Forell, conseiller d'Etat; un sociétaire, agronome lui-même, Philippe von der Weid, mit obligeamment son domaine à la disposition des organisateurs. Ce premier essai, qui démontra la supériorité de la charrue écossaise, fut suivi d'un second l'année suivante.

Ici se place le premier de nos trois déménagements. Pendant vingt ans la société se contenta de deux chambres, mises fort obligeamment à sa disposition par le couvent des Cordeliers. Ces locaux étant devenus insuffisants, plusieurs fois déjà le Comité avait dû s'adresser au Conseil communal pour obtenir la concession du local définitif et plus vaste que cette autorité s'était engagée à

fournir en acceptant l'offre de réversibilité faite en 1813 et que la sollicitude du Père Girard lui avait aménagé au premier étage de l'école des garçons. Ces démarches, hélas, restèrent sans succès.

La question ne fut réglée qu'en 1831, par la convention du 26 décembre, qui fait de la Commune de Fribourg le véritable propriétaire de la bibliothèque. Mais ce droit de propriété, ne l'oublions pas, est limité par deux clauses essentielles : la Ville n'entre en possession qu'en cas de dissolution de la Société économique, les collections doivent être conservées comme bibliothèque publique de la Ville de Fribourg. Les négociateurs de cette convention furent, pour la Société, Rodolphe Weck, ancien préfet, et Justin d'Appenthel, juge d'appel ; pour la Ville, Jean-Baptiste Thürler et Ladislas Helfer, conseillers communaux.

En 1833, François Duc fit don à sa ville natale de 6000 francs pour la création d'une bibliothèque. Au lieu d'organiser un établissement nouveau à l'entretien duquel le revenu de cette somme aurait été insuffisant, le Conseil communal jugea à propos d'abandonner le capital à la Société économique en y mettant quelques conditions propres à en faciliter l'accès aux personnes studieuses mais peu aisées. Une convention de 8 articles fut passée, le 20 janvier 1834. Notre société s'engageait à compléter la partie historique de sa bibliothèque, se réservant toutefois de fixer elle-même l'époque de l'ouverture, ainsi que les conditions auxquelles la bibliothèque serait accessible au public. Toutefois, prévoyant des abus éventuels, la direction stipulait que la bibliothèque ne pourrait être transformée en cabinet de lecture.

Le 1<sup>er</sup> février 1835, la Société tint sa première assemblée générale annuelle dans son nouveau local, l'école des garçons.

L'absence d'un catalogue systématiquement rédigé était l'un des motifs qui avaient fait ajourner jusque là l'ouverture de la bibliothèque au public. Grâce au dévouement de deux sociétaires, le Dr Volmar et le comte Jundzill, on publia en 1836, chez Schmid, un catalogue de 124 pages in-8° suivi de deux suppléments en 1843. C'est de cette époque que datent aussi diverses améliorations notables : assignation d'une place particulière aux manuscrits, estampillage des ouvrages, élaboration d'un tableau des donateurs et bienfaiteurs, etc. Une commission fut chargée du choix des ouvrages ; le chancelier Werro rédigea un règlement pour l'usage

de la bibliothèque et obtint du Conseil d'Etat un subside annuel qui s'est généreusement continué jusqu'à aujourd'hui ; le 6 mars 1836 enfin, la bibliothèque s'ouvre au public. Notre société comptait alors 62 membres effectifs et 24 abonnés externes.

Le noyau d'hommes distingués que nous comptions alors s'était renforcé encore par la réception de Joseph Frölicher, conseiller d'Etat, du Dr Berchtold, de Louis Prat, ancien élève de l'Ecole polytechnique. Malgré cela les réunions générales sont peu fréquentées ; l'absence de travaux écrits et de discussions intéressantes trahit un manque de vie intellectuelle fâcheux. Une commission spéciale eut pour mission de chercher un moyen de la raviver : elle ne crut pouvoir en trouver un meilleur que de rétablir les anciennes classes avec quelques modifications réclamées par le progrès.

L'assemblée du 27 janvier 1839 vota à l'unanimité des 17 membres présents le projet de reconstitution des classes, mais trois années se passèrent sans réaliser les espérances qu'avaient fait naître ces louables efforts.

La période triennale 1842—45 nous offre l'exemple d'une tentative faite pour introduire dans le canton une industrie nouvelle, la sériciculture. L'auteur de ce projet fut Louis Prat, directeur de l'école moyenne, qui, dès son arrivée à Fribourg, crut remarquer la possibilité de la culture des mûriers. Il en planta, soit dans un domaine qu'il possédait à quelques minutes de la ville, soit dans les jardins qu'il avait fait établir près des Etangs, pour ses élèves. Ce double essai ayant réussi, Louis Prat fit venir du nord de la France des œufs de ver à soie ; il les exposa à la tiède température d'une écurie à vaches, et au bout de six semaines ils produisirent de beaux cocons dont on conserva les plus gros pour en utiliser les œufs. Un second, puis un troisième essai réussirent également et furent répétés, avec le même succès, par un autre propriétaire, Hubert Charles, de Riaz. Dans son assemblée générale du 6 mars 1842, la Société contempla, avec étonnement, de beaux écheveaux provenant de la magnanerie de Louis Prat. Le gouvernement s'intéressa à l'entreprise, lui accorda un subside de 200 fr. et une société séricole se forma à Murist par les soins du curé Monney, homme d'une grande activité, dont nous retrouvons le nom toutes les fois qu'il s'agit de progrès agricoles. Malheureusement cette tentative échoua, grâce à l'apa-

thie du public et peut-être aussi devant les préoccupations politiques qui suivirent la suppression des couvents d'Argovie.

Mais l'esprit de nouveauté, inséparable des troubles civils, menaçait la Société d'un danger autrement grave.

Excités par les récriminations d'un sous-bibliothécaire congédié, quelques citoyens adressèrent au Conseil communal une pétition tendant à obtenir, avec l'accès gratuit de la bibliothèque, le maintien du fonctionnaire remercié, ainsi que la confection, par les ouvriers indigènes, de tous les travaux exécutés à la bibliothèque. Par lettre du 12 mars 1849, le Conseil communal s'associant en partie aux griefs des pétitionnaires, informa la Société économique que le syndic, comme chef de la Commune, était autorisé à délivrer des cartes d'entrée gratuites, et qu'une commission de trois membres avait été nommée pour veiller à l'exécution de ses volontés à cet égard, conformément à la fameuse convention de 1834. La situation de la Société était assez embarrassée. Elle n'eût rien gagné à la réunion d'une assemblée générale composée d'éléments en partie hostiles à l'ordre des choses existant. La direction le comprit, et les hommes dévoués qui la composaient acceptèrent la tâche ingrate de lutter pour les droits et l'indépendance de la Société. Un mémoire justificatif fut adressé au Conseil communal, qui se déclara satisfait des explications fournies.

Rentré à Fribourg en 1834, après dix ans d'exil, le Père Girard, moins par un sentiment de dignité froissée que par la crainte généreuse de raviver des conflits, s'était tenu à l'écart de toute réunion, partageant son temps entre l'étude et la prière. Plus d'une fois il avait entretenu le Dr Volmar de son intention de disposer de sa bibliothèque en faveur de la Société. Le 4 juin 1849, averti par un redoublement de souffrances que le moment de la délivrance approchait, il manda en hâte le Dr Volmar et témoigna le désir que le transfert de ses livres se fît le plus rapidement possible. A l'appui de sa déclaration, la Société économique reçut une note écrite de sa main conçue en ces termes : Grégoire Girard, membre de la ci-devant communauté des Cordeliers, étant, par la suppression de son ordre, entré en propriété des livres qu'il s'est procurés par son travail, les donne dès aujourd'hui à la bibliothèque de sa ville natale. Il y met pour condition que ses confrères pourront jouir de sa bibliothèque, soit qu'ils demeurent en communauté, soit que par la suite d'une suppression, ils vivent disséminés dans le canton.

Le don précieux du P. Girard, auquel ses procédés donnaient un nouveau prix, toucha profondément la direction de notre Société qui, dans une lettre dont l'expression élevée et chaleureuse mérite d'être signalée, l'en remercia vivement.

Dix ans plus tard, en été 1859, un événement important inaugura la présidence de Maurice de Techtermann : la translation de la bibliothèque de l'Ecole primaire des garçons dans un local dont les avantages intrinsèques rechetaient amplement ce qu'il pouvait y avoir d'étrange à réunir sous un même toit un abattoir et un établissement intellectuel. Le 29 juillet de cette année-là, le Conseil communal visita notre nouvelle installation.

Répondant à M. le professeur Daguet, le syndic Louis de Chollet assura la Société des intentions toutes bienveillantes de l'autorité communale. Cette bienveillance ne se borna pas à des paroles : l'archiviste d'Etat Victor Daguet ayant légué à la Ville sa bibliothèque comprenant un millier de volumes et des manuscrits, le Conseil communal en disposa en faveur de la Société économique.

C'est vers cette époque également que parut le second catalogue, dû au zèle et à l'activité de M. le Dr Volmar, qui y consacra tous les loisirs que lui laissaient l'exercice de sa profession.

Avec le changement de local coïncide la revision des statuts. Une commission avait été chargée de préparer ce travail. Cette besogne, assez simple en elle-même, qui eût pu aisément se terminer en une ou deux séances de la direction, en prit un grand nombre par suite des divergences de vues des deux sociétaires chargés de la rédaction du projet, MM. Ayer et Daguet. L'assemblée générale du 8 janvier 1860 mit tout le monde d'accord.

La réorganisation de notre Société sur les bases nouvelles s'accomplit dès le commencement de 1860. La Section des sciences morales et politiques montra seule une certaine activité, grâce à l'abbé Gremaud et à Alex. Daguet. La section des sciences naturelles et médicales s'occupa spécialement de l'hygiène scolaire.

La fusion de la Société d'utilité publique, fondée en 1857 par Alex. Daguet, avec la Société économique, opérée en 1862, accrut encore notre force intellectuelle et numérique.

En 1867, le Conseil communal demanda à notre Société d'étudier la question de l'introduction à Fribourg de nouvelles industries. Une commission de cinq membres fut désignée. Son rapport, très documenté, lu à l'assemblée générale du 9 février 1868, fut transmis à l'autorité communale.

Mentionnons, en passant, deux travaux présentés par Héliodore de Ræmy (l'industrie à Fribourg au Moyen-Age) et Joseph Schneuwly, archiviste d'Etat (l'émigration française dans le canton de Fribourg).

L'année 1869 vit la réunion dans nos murs des sections romandes de la Société suisse d'utilité publique. A cette occasion, 3 sociétaires lurent des mémoires fort intéressants :

1. de l'opportunité de l'enseignement agricole dans les écoles primaires, par Ant. Ræmy de Bertigny ;
2. de l'importance de l'enseignement de l'hygiène dans les écoles, par le Dr. Félix Castella ;
3. L'assurance sur la vie dans ses rapports avec le paupérisme, par l'avocat Ernest Stöcklin.

Le professeur Louis Grangier, auteur des Nouvelles Etrennes fribourgeoises, publiées sous les auspices de notre Société, tenta d'organiser, à l'instar de ce qui se fait dans d'autres villes de moindre importance, des conférences publiques. La réalisation de ce projet si attrayant fut entravée par les circonstances. Repris quelques années plus tard par la Société des sciences naturelles, il donna naissance aux Vendredis de la Grenette, dont le succès s'affirme d'année en année.

Suivant les traces du général de Gady et du P. Girard, l'abbé Ræmy, notre membre d'honneur dévoué, toujours infatigable lorsqu'il s'agit de soulager la misère, publie sur «le Paupérisme dans le canton de Fribourg», une brochure qui fut fort remarquée et suggéra l'idée excellente en elle-même, mais d'une exécution difficile, de la création d'un bureau de Bienfaisance centralisant tous les secours. Le 5 décembre 1880, une commission dont font partie le Curé de Ville Perriard, le pasteur Haller, le chanoine Schneuwly, l'abbé Ræmy, le conseiller communal Rätzo, Joseph von der Weid, Adolphe Fraisse, architecte, et d'autres encore, est nommée. Par suite de raisons étrangères à notre société, ses généreux efforts ne purent aboutir.

Estimant qu'il y avait lieu de faire droit à quelques réclamations formulées par l'un ou l'autre de nos sociétaires, le Comité s'occupa de modifier les statuts de 1860 en les adaptant aux besoins du moment. Les séances du Comité des 28 et 31 mai 1883 furent consacrées à cette besogne et le projet ainsi élaboré fut pré-

senté, discuté et adopté dans l'assemblée générale du 16 décembre de la même année.

La tentative faite en 1867 par le Conseil communal pour introduire dans notre cité des industries nouvelles étant restée sans résultats appréciables, notre société tenta un nouvel effort dans le même sens en 1882. Une commission de cinq membres (MM. Raymond de Montenach, Fraisse, Gremaud, Herzog et Ant. Comte) reçut la mission d'étudier les moyens propres à réveiller l'industrie à Fribourg. Un rapport très complet dû à la plume de M. R. de Montenach, fut mis en circulation auprès des membres du Comité. Les conclusions en furent soumises à l'assemblée générale du 24 octobre 1882, qui décida d'ouvrir un concours public en prenant pour base le programme proposé par la Commission. Un jury spécial, chargé d'examiner les travaux présentés, transmit son rapport à la Société le 16 août 1883. Il n'y eut pas de 1<sup>er</sup> prix décerné, mais les travaux suivants obtinrent des récompenses :

1. — 150 fr. « Solidarité » (Louis Mauron, télégraphiste),
2. — 100 fr. « Utile si je puis » (Ambr. Claraz, comptable),
3. — 50 fr. « Comment en un plomb vil l'or pur s'est-il changé » (abbé Ræmy).

On résolut de condenser dans une brochure, qui constituerait le résumé pratique du concours, les idées utiles éparses dans les divers mémoires. Ces « idées », parfois heureuses et dont quelques-unes se sont réalisées plus tard, firent l'objet de la discussion des séances des 13 janvier et 3 février 1884 où plus de 50 sociétaires assistèrent.

Puis revint sur le tapis la grosse question du catalogue.

Nos lecteurs avaient à leur disposition quatre catalogues : trois imprimés et un manuscrit qui restait au local. L'existence de ces divers catalogues rendait les recherches difficiles et depuis longtemps la question se posait de savoir s'il fallait se borner à imprimer le catalogue manuscrit ou s'il ne valait pas mieux fondre en un seul tous ces répertoires. C'est à ce dernier parti que l'on s'arrêta le 20 décembre 1874.

La bibliothèque s'était enrichie des ouvrages de la Société militaire, des livres de Julien Schaller, Philippe de Diesbach, Marcel Müller, Dr Crausaz, Philippe de Gottrau, etc., sans parler des nombreuses acquisitions faites par la Société elle-même. Il

fallait examiner, trier toutes ces collections, séparer les doublets, étiqueter les livres à conserver, les classer. Ce fut l'œuvre d'Auguste Majeux, qui consacra à ce labeur ses veilles et ses talents et qui y usa sa santé, laissant à son successeur le soin de la confection du catalogue. Le sous-bibliothécaire Sermoud, chargé spécialement de cette besogne, commença en juin 1882 à préparer le manuscrit qui fut soumis à l'examen du bibliothécaire, Joseph Schneuwly, archiviste d'Etat et enfin imprimé en 1884.

Un travail très important fut également le classement des nombreuses brochures d'origine fribourgeoise ou suisse qui formèrent les 146 volumes des *Miscellanea friburgensia et helvetica*.

Telle est, dans ses grandes lignes, l'histoire de la Société économique depuis un siècle.

Vous pouvez vous rendre compte, Messieurs, du rôle qu'elle a joué dans notre vie intellectuelle et sociale fribourgeoise, du but qu'elle a toujours poursuivi, des hommes de valeur qu'elle a groupés dans son sein, dont elle a su mettre les talents à contribution, du travail qu'elle a fourni, dans les premières années de son existence en particulier.

Ce rôle social élevé qu'elle s'était volontairement imposé, elle l'a rempli avec succès, j'ose le dire. Si, à l'heure actuelle, son activité ne se manifeste plus avec autant d'éclat, c'est que les circonstances ont changé.

Que voulaient ses fondateurs? Favoriser l'étude, travailler à la prospérité publique, stimuler les courages, développer l'amour du sol natal, assurer le bien-être de tous. Ils y sont arrivés. Que notre reconnaissance leur soit toute acquise et honore leur mémoire.

Ruche prospère et vigoureuse, la Société a jeté de nombreux essaims. Je retrouve, en effet, le berceau de chacune des multiples sociétés de Fribourg dans les sections primitives de 1813: sociétés d'histoire, d'agriculture, de médecine, des Beaux-Arts, des Ingénieurs et Architectes, des sciences naturelles, des Officiers, d'Education, des Commerçants, etc., toutes sont issues de la même souche: la Société économique, et poursuivent séparément aujourd'hui le même but en exerçant leur influence sur une plus vaste scène. Cette activité féconde des débuts s'est fractionnée, disséminée au fur et à mesure que les conditions économiques et sociales se modifiaient par le cours des années, des besoins, des événements politiques, du développement des sciences et de

la vie intellectuelle qui a reçu son couronnement par la création de l'Université, du Technicum, des écoles professionnelles et des nombreux instituts qui font de notre vieille cité un centre intellectuel de premier ordre.

Réunissant toutes les bonnes volontés, nos pères ont généreusement travaillé pour le bien de la patrie fribourgeoise. Ils ont semé le bon grain ; il a levé grâce à leurs efforts opiniâtres ; nous en récoltons aujourd'hui les fruits. Aussi devons-nous leur rendre un témoignage éclatant en reconnaissant qu'ils ont atteint, dans la mesure de leurs moyens, le but de notre Société, qui est la prospérité publique sous toutes ses formes, en propageant les connaissances utiles, en encourageant, dans les limites de nos très modestes ressources, ce qui peut contribuer au développement religieux, intellectuel, matériel et moral du peuple de Fribourg.

#### LISTE DES PRÉSIDENTS

DEPUIS SA FONDATION A AUJOURD'HUI

1. Colonel Nicolas de Gady	9 janvier 1813
2. Philippe de Ræmy, Conseiller d'Etat	27 janvier 1817
3. Albert de Fégely, syndic	. . . . . 1822
4. Romain Werro, chancelier	6 mars 1842
5. Pierre de Landerset, Cons. d'Etat	24 juillet 1842
6. Jean-Joseph-Théodore Folly,	12 novembre 1848
7. Dr Jean Berchtold	24 janvier 1849
8. Maurice de Techtermann	27 mars 1859
9. Henri de Schaller, Conseiller d'Etat	23 octobre 1866
10. Dr Max de Buman	3 avril 1881
11. Dr Antonin Favre	18 décembre 1898
12. Charles de Buman	22 décembre 1901
13. Joseph Schneuwly, archiviste	18 décembre 1904
14. Adolphe Eggis, banquier	15 décembre 1907
15. Henri de Buman	12 mars 1913